

N/Réf.- 2.078.1
FV

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le jeudi 18 février 2021 à 19 heures, pour délibérer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

1 – FINANCES

- 1/1 – Rapport sur les Orientations Budgétaires 2021
- 1/2 – COVID 19 – Exonérations complémentaires de loyers, charges et redevances dus en 2020 par les entreprises locataires de la Ville affectées par la crise sanitaire – Budget annexe « patrimoine locatif »

2 – POLITIQUE DE LA VILLE – RENOUVELLEMENT URBAIN

- 2/1 – Autorisation de signature d'un avenant à la convention NPRU
- 2/2 – Validation de la programmation 2021 du Contrat de Ville

3 – URBANISME – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 3/1 – Autorisation de signature de la convention relative aux modalités d'accès aux données du portail cartographique métropolitain des logements locatifs sociaux passée entre la Ville de Mons en Barœul et la Métropole Européenne de Lille
- 3/2 – Délégation de Service Public pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement – Décision d'attribution
- 3/3 – Avenant à la convention de prestation de service entre la MEL et la Ville pour la mise en œuvre des outils issus de la loi Alur pour la lutte contre l'habitat indigne

4 – TRAVAUX

4/1 – Opération de mise en sécurité du Fort de Mons – Marchés publics de maîtrise d'œuvre – Prime aux candidats

5 – PERSONNEL

5/1 – Instauration de la prime « grand âge » pour les agents de la Ville mis à disposition des structures pour personnes âgées du CCAS

5/2 – Instauration du « forfait mobilités durables » pour les agents de la Ville

5/3 – Protection fonctionnelle

6 – PETITE ENFANCE

6/1 – Dénomination de la crèche municipale en crèche municipale Joséphine BAKER

8 – SPORTS – JEUNESSE – VIE ASSOCIATIVE

8/1 – Remise gracieuse – Budget principal Ville

11 – SECURITE - CITOYENNETE - ETAT CIVIL

11/1 – Adhésion à l'association du Forum Européen et Français pour la Sécurité Urbaine (FEFSU)

13 – DIVERS

13/1 – Adhésion au dispositif d'achat groupé proposé par l'UGAP pour la fourniture et l'achat de l'électricité

14 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE LA DELIBERATION N° 7 EN DATE DU 28 MAI 2020 DONNANT DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE AU TITRE DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Rudy ELEGÉEST
Maire de Mons en Barœul
Conseiller au bureau
de la Métropole Européenne de Lille